

**Migration estudiantine et intégration dans les pays d'études.
Lecture croisée de l'intégration des étudiants algériens en
France et des étudiants étrangers en Algérie**

**Student migration and integration in study societies: Cross-
reading of the integration of Algerian students in France and
foreign students in Algeria**

Pr. Hocine Labdelaoui

Professeur, Université Alger 2

Directeur de recherche associé CREAD

Date de soumission: 20-05-2019 -**Date d'acceptation:** 23-11-2019

Date de publication: 05-01-2020

ملخص

تشكل الهجرة الطلابية قسما رئيسيا وهاما للهجرة الدولية، إلا أنها لم تحظ باهتمام خاص في البحوث والدراسات المتعلقة بدمج المهاجرين الدوليين. وبالتالي فإن دراسة هذا الموضوع مل يزال مشروعا بحثيا نقترح المساهمة في انجازه خلال تناول حالة دمج الطلاب الجزائريين في فرنسا والطلاب الأجانب في الجزائر. تكمن أهمية مساهمتنا في القيام بقراءة تقاطعية لوضعيتين مجتمعتين مختلفتين لاقتراح عناصر جديدة لبناء مفهوم اندماج الطلبة المهاجرين في بلدان دراستهم.

الكلمات الدالة: الهجرة الطلابية؛ الاندماج؛ بلد الدراسة؛ النسق الأكاديمي؛ المؤسسات الاجتماعية؛ المحيط الاجتماعي.

Abstract

An important and particular segment of international migration, student migration has not been the subject of particular interest in research and studies on the integration of international migrants. The study of this thematic is, therefore, a topical project that we propose to explore in this contribution by addressing the case of the integration of Algerian students in France and foreign students in Algeria. The interest of our contribution lies in the application of a cross reading of student integration in two different societal situations as a contribution to the construction of the concept of integration of student migration.

Keywords: Student migration; integration; country of study; academic system; social institutions; social environment.

Résumé

Segment important et particulier des migrations internationales, la migration estudiantine n'as pas fait l'objet d'intérêt particulier dans les recherches et études sur l'intégration des migrants internationaux. L'étude de cette thématique est , donc, un projet d'actualité que nous proposons d'explorer dans la présente contribution en abordant le cas de l'intégration des étudiants algériens en France et des étudiants étrangers en Algérie.

L'intérêt de notre contribution réside dans l'application d'une lecture croisé de l'intégration estudiantine dans deux situations sociétales différentes en guise de contribution à la construction du concept d'intégration des migrations estudiantines.

Mots clés: migration estudiantine; intégration; pays d'études; système académique; institutions sociales; environnement social.

Introduction

Sous l'angle de l'évolution migratoire, l'Algérie est dans une phase de transition migratoire. Elle est un pays d'émigration, un territoire de transit et d'installation de migrants en attente de statut et un pays d'asile. Elle est phase de redevenir un pays d'immigration. La migration estudiantine est un indicateur révélateur que cette évolution tend à devenir structurelle.

La migration des étudiants algériens à l'étranger n'est pas nouvelle. Elle s'institutionnalise au cours de la période coloniale, s'organise après l'indépendance et se diversifie et se reconfigure actuellement. Dans un contexte de diversification des destinations de la mobilité estudiantine, la France reste le premier pays d'accueil des étudiants algériens.

En 2019, 30521 étudiants algériens sont inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur français, soit 9% du nombre d'étudiants étrangers et un accroissement de 34% entre 2012 et 2017 (Campus France, 2019).

La migration estudiantine étrangère en Algérie n'est pas également nouvelle. Elle a pris de l'ampleur au cours des années 1970,



période de mise en œuvre d'une politique volontariste d'accueil des étrangers venant du Tiers Monde. En 2014, le stock établi par le MESRS s'élève à 8 748 étudiants étrangers provenant de 63 pays du monde, 80% de l'Afrique, 14% du Moyen Orient, 6% de l'Asie et 1% de l'Europe (CREAD, 2019).

Sur le plan de l'importance numérique, la migrante estudiantine en Algérie n'est pas importante, les étudiants étrangers en Algérie représentent en 2012, 0,7% de la population estudiantine en Algérie, contre 2% pour les étudiants algériens en France (CREAD, 2019). Il n'en demeure pas moins qu'elle constitue un objet approprié pour observer la complexité de la problématique d'intégration des étudiants migrants dans le pays d'études aux niveaux social et universitaire. Les étudiants étrangers arrivent en Algérie pour s'adapter avec un enseignement majoritairement arabisé et les étudiants algériens débarquent en France avec des acquis de formation peu adaptés aux systèmes universitaires mondiaux.

Sur la base de l'exploitation des données d'une enquête par questionnaire réalisée en 2018/2019, en Algérie sur un échantillon de 280 étudiants étrangers et en France sur 240 étudiants algériens, l'objet de la présente contribution est d'analyser le volet relatif l'intégration des étudiants migrants dans les deux pays d'études. L'objectif serait de soumettre des éléments de discussion de la problématique d'intégration des populations estudiantines migrantes comme une dimension de l'intégration des migrations scientifiques.

1. Etat de la connaissance sur le concept d'intégration

L'utilisation du concept d'intégration dans les études sur les migrations internationales s'appuie sur la définition développée dans la sociologie et porte les influences de son acception politique. Car comme le souligne Dominique Schnapper, le concept de l'intégration a un sens sociologique qui cohabite avec sa conception politique et il est irréaliste de penser que les deux idées vivent en autarcie, chacune à l'abri de l'influence de l'autre (Schnapper, 2007).



1.1 L'évolution du concept d'intégration, l'usage actuel dans les migrations estudiantines

En sociologie, elle apparaît dans les thèses fondatrices de la sociologie dans le contexte de remise en cause de l'ordre traditionnel amorcé au 19^e siècle, sans qu'il y ait apparition d'un modèle alternatif : on peut dès lors parler d'anomie (absence de règles) puisqu'il y a remise en cause de tout ce qui fondait la morale antérieure.

Robert Nisbet dans son principal ouvrage, la tradition sociologique (1984), soutient que le problème engendré par la révolution industrielle d'un point de vue sociologique est celui de la désintégration. Emile Durkheim (1897) parle d'intégration opposée à l'anomie qui *"vient de ce que les organes solidaires ne sont pas en contact suffisant ou suffisamment prolongé"*. L'anomie naît de l'absence de l'intégration. Il définit cette dernière comme le processus par lequel l'individu participe à la vie sociale. Cette participation s'opère grâce à l'intégration des individus dans plusieurs instances telle que la familiale, l'église (religieuse) et les groupes professionnels. Toutes ces instances prédisposent l'individu à vivre en société. L'intégration, pour lui, est donc le résultat de la socialisation.

Talcot Parsons (1957) s'intéresse à d'autres modalités d'intégration – culturelle, normative, communicative ou fonctionnelle et attire l'attention sur les *«composantes élémentaires propres à tel ou tel groupe»* et sur leur degré de cohérence, de conformité ou de compatibilité, l'approche retenue pouvant privilégier les relations entre acteurs ou les rapports entre les parties d'un système [...]

Ainsi pour les sociologues, l'intégration est le processus anthropo-sociologique qui permet à une personne ou à un groupe de personnes de se rapprocher et de devenir membre d'un autre groupe plus vaste par l'adoption de ses valeurs et des normes son système social. L'intégration nécessite donc deux conditions :

- une volonté et une démarche individuelles de s'insérer et de s'adapter, c'est-à-dire l'intégrabilité de la personne.



- la capacité intégrative de la société à respecter les différences et les particularités de l'individu.

Dans cette perspective, l'usage de la notion d'intégration a évolué dans la sociologie dominante dans les pays d'immigration donnant ainsi qu'un caractère équivoque à sa définition. Jocelyne Straiff-Fennart (1987) explique que: « *Le caractère fondamentalement équivoque de la notion d'intégration tient moins à un manque de rigueur dans sa définition qu'aux manipulations de sens qu'autorise son usage généralisé dans tous les discours sociaux à propos des immigrés (discours des hommes politiques, des chercheurs, des travailleurs sociaux, de l'homme de la rue, du journaliste...)*. Son utilisation porte donc les marques des politiques migratoires en opérant une distinction entre migrants intégrables et ceux qui ne portent pas cette disposition. C'est ainsi que la question de mesure de l'intégration est devenue une problématique centrale.

1.2. Mesure de l'intégration

Il existe différentes mesures de l'intégration des migrants (Commission Européenne et OCDE, 2015). L'union européenne propose, par exemple, toute une série de critères, utilisés pour estimer le niveau d'intégration des populations migrantes. En 2003, l'UE (Com 2003, 336 final du 3/6/2003) a fixé six axes devant servir pour élaborer des critères quant à l'intégration des migrants dans les pays membres: «intégration du marché du travail, connaissance des langues, accès au logement, accès aux services de soins, l'environnement social et culturel et enfin, l'acquisition de la nationalité».

Une autre directive de l'UE (Com 2016:12) insiste sur des critères fondamentaux de l'intégration des migrants, d'une manière générale, «*Integration is not just about learning the language, finding a house or getting a job. It is also about playing an active role in one's local, regional and national community, about developing and sustaining real people-to-people contacts through social, cultural and sports activities and even political engagement*».

Il est clair que la multiplication de ces mesures exige plus de rigueur et de précautions dans l'utilisation du concept d'intégration



dans une étude du même objet dans deux situations différentes. Dans cette perspective, il convient de souligner, en se référant aux thèses de Dominique Schnapper, trois idées centrales qui serviront comme composante de notre grille de lecture croisée de l'intégration estudiantine:

- i. Il n'y a pas d'intégration dans l'absolu, il importe de s'intéresser, non pas, à l'intégration en soi, mais au processus de sa réalisation selon les différents aspects (dimensions) de la vie sociale. Aussi Il ne peut pas y avoir d'échelle unique pour mesurer l'intégration, parce que la vie sociale est formée de dimensions diverses et parce que les dimensions objectives et subjectives de l'expérience sociale des individus peuvent diverger ;
- ii. On ne peut séparer l'intégration des individus – migrants ou non migrants – à la société de l'intégration de la société dans son ensemble ;
- iii. Les processus d'intégration varient selon les différents aspects de la vie collective. On observe généralement des décalages entre l'intégration « culturelle » des migrants et de leurs descendants, et l'intégration « structurelle », à savoir la participation aux différentes instances de la vie collective, en particulier au marché du travail. L'intégration culturelle a été toujours plus rapide et plus facile que l'intégration structurelle.

Considérant toutes ces observations, il nous semble que la définition la plus appropriée à notre étude est celle qui approche l'intégration comme des processus par lesquels les individus participent à la société globale par l'activité professionnelle, l'apprentissage des normes de consommation matérielle, l'adoption des comportements familiaux et culturels, les échanges avec les autres, la participation aux institutions communes. Dans ces diverses dimensions de la vie sociale, les modalités de l'intégration peuvent être décalées et même discordantes.

1.3 Eléments de mesure de l'intégration des migrants estudiantins en Algérie et en en France



La construction d'un outil de mesure de l'intégration estudiantine dans notre travail nécessite une lecture critique des travaux académiques produits sur les migrations estudiantines en Algérie. Cette lecture fait ressortir un double constat contrasté. L'étude des flux d'étudiants algériens vers la France et leur installation a permis d'identifier les principales causes de cet émigration et énoncer des explications de sa genèse, de son développement et de son devenir. Quant à la migration vers l'Algérie, elle encore au stade embryonnaire et ne permet pas d'avancer des explications de nature à identifier les tendances de son évolution future.

Les premiers travaux sur l'émigration algérienne en France ne donnent pas des données et des analyses sur cette émigration (Sayad, Sottra, Simon,..). Le démarrage effectif des recherches consacrées exclusivement sur les étudiants algériens en France a vu le jour à la fin des années 1970 et a pris de l'ampleur avec le débat sur la question de non-retour des étudiants étrangers en France vers leur pays d'origine. La lecture critique des travaux produits dans ce cadre permet de distinguer quatre principales thématiques : la recherche sur les causes des départs ; la recherche sur les conditions d'installation après les études ; La recherche sur les conditions des études, la recherche sur la question du non-retour.

A partir de la fin des années 80, le centre d'intérêt se déplace vers de nouvelles problématiques relatives un double perspectif : réinsertion dans les pays d'origine ou sédentarisation en France ou dans un autre pays. Les étudiants évoquent les raisons les poussant à décider de rester en France : la pauvreté des universités locales, le faible niveau technologique et l'insuffisance chronique des infrastructures, l'accès difficile à l'information, l'absence de moyens et de programmes de recherche, la désertification culturelle, la corruption, le sous-développement chronique, les crises politiques et économiques, la dégradation du cadre de vie (Borgogno et Vollenweider-Andersen, 1998 ; Sefrioui, 1997 ; Latrèche, 1999 ; Paivandi, 1991, Ben Sedrine et Geisser, 2001). C'est ainsi qu'on a vu se mettre en place d'une orientation des recherches vers l'analyse de la problématique de l'évolution de l'intégration au système universitaire vers l'intégration dans la société française et aussi dans une perspective de mobilité



Cette orientation est absente dans la recherche sur la migration des étudiants étrangers en Algérie. L'intérêt à la problématique de l'intégration n'est pas devenu une priorité des rares travaux réalisés qui ont abordé principalement les dimensions juridiques, politiques et historiques. Deux pistes sont explorées. La première est l'intégration sociale des étudiants palestiniens et le second est l'adaptation sociale des étudiants africains (Labdelaoui, 2009).

L'intérêt à la clarification des rapports entre les trois phases de la migration des étudiants étrangers est présent dans le dernier projet de recherche réalisé au CREAD dans le cadre programmes nationaux de recherche. (Labdelaoui, Musette, Khaled, 2012) L'étude de la catégorie des étudiants n'est pas un objectif central de l'observation, mais un sagement de la présence des étrangers. Cet intérêt apparaît également dans des études réalisés par des acteurs institutionnels (CISP/SARP, 2007, MdM, 2011, 2016, Caritas Algérie/Université Alger2, 2017, Aïls Algérie, Green Tea, 2018).

Ce bref survol des recherches produits sur les migrations estudiantines à partir et vers de l'Algérie révèle les difficultés de mobiliser une grille expérimentée pour mesurer l'intégration estudiantine ce qui nous à amener à réaliser cette opération en se référant à la définition adoptée et énoncée plus haut, c'est mesurer l'intégration comme un processus.

2. La construction des perceptions des rapports avec la société et les institutions des pays d'études, facteur déterminant de l'intégration estudiantine

Aussi bien pour les étudiants algériens en France que pour les étudiants étrangers en Algérie, les perceptions des rapports avec la société et les institutions du pays d'études est une construction qui se réalise sous l'effet de l'imbrication de trois facteurs : la construction des projets d'études à l'étranger dans le pays d'origine, les conditions d'études dans le pays d'accueil et la construction des projets post études.

2.1 Le profil des étudiants de la mobilité dans l'espace Algérie - France

Pour analyser cette imbrication des trois facteurs, l'enquête fait ressortir des informations sur le profil des étudiants de la mobilité



internationale. C'est ainsi qu'on relève que 62,9% des effectifs enquêtés en Algérie et en France sont de sexe masculin. Ce taux est plus élevé dans les effectifs des étudiants étrangers en Algérie, 66,2% contre 59,4% dans les effectifs des étudiants algériens en France. La féminisation de la mobilité d'études est en cours de formation. Elle est légèrement plus forte dans les effectifs des flux des étudiants algériens vers la France.

Ces effectifs sont plutôt jeunes. 52,2% sont âgés de moins de 24 ans. Ils sont plus nombreux dans les effectifs des flux des étudiants étrangers en Algérie, 81,1% contre 21,7% dans les effectifs des flux vers la France. 78,3% de ces effectifs sont âgés de plus de 24 ans.

Le profil universitaire des mêmes effectifs fait ressortir que 63,0% possèdent au moment de départ un diplôme de post graduation, ingénierat, master, magister et doctorat. Les étudiants étrangers en Algérie arrivent avec un baccalauréat en poche, 63,6% avec un baccalauréat national 20,3% avec un baccalauréat étranger qui est le seul diplôme porté par les effectifs de la mobilité vers la France du niveau de graduation.

On est donc face à un profil présentant des différences et des similitudes.

2.2 Construction des projets d'études dans le pays d'origine

Cette construction est assistée dans le cas des flux vers l'Algérie. 80,3% des étudiants étrangers en Algérie bénéficient d'une bourse d'état que seulement 2,2% des effectifs vers la France en bénéficient. La mobilisation des familles n'est pas à négliger dans la construction des projets d'études à l'étranger dans le pays d'origine. 71,1% des étudiants algériens suivent leurs études en France grâce aux moyens mobilisés par leurs familles contre 27,8% qui financent eux-mêmes leurs études. La mobilisation des familles des étudiants étrangers en Algérie se situe de 43,8% et 9,7% parmi eux financent eux-mêmes leurs études.

2.3 Les conditions d'études dans le pays d'accueil

Les conditions d'hébergement des étudiants migrants sont différentes dans les deux pays. En Algérie, 70,4% des étudiants étrangers sont logés en résidences universitaires, 27,5% recourent à d'autres formules et très peu se loge dans une chambre, un studio



ou un appartement et aucun n'est logé avec sa famille. Le constat est contrasté en France, on observe une tendance au logement individuel, 68,1% des étudiants algériens occupent un studio ou un logement et 38,4% sont logés en résidences universitaires.

Il est à noter qu'indépendamment du type d'hébergement, 65,6% effectifs de la mobilité estudiantine ont déclaré qu'ils n'ont pas trouvés de difficultés pour se loger. Ceux qui ont rencontré sont plus nombreux chez les étudiants algériens. 40,7% des étudiants algériens contre 27,7% d'étudiants étrangers sont dans ce cas. Cette absence de difficultés est à l'origine que 70 ; 9% des étudiants de la mobilité sont satisfaits des conditions de leur hébergement particulièrement au sein des étudiants algériens, 83,9% et à un degré moindre chez les étudiants étrangers, 58,6%.

2.4 Les conditions d'accès aux systèmes académiques

Réalisé dans le cadre d'un dispositif de recrutement géré par les accords de coopération entre le gouvernement algérien et les autres Etats et aussi par le fonctionnement de campus France en Algérie, l'insertion dans les cursus scolaires dans le pays d'études ne semble pas des difficultés majeurs aux étudiants admis pour suivre une formation supérieure à l'étranger.

Il faut, cependant, signaler que l'application des procédures d'étude préalable des dossiers des candidats n'a pas fait disparaître la question des refus des diplômes obtenus dans le pays d'origine. 19,3% des étudiants enquêtés ont déclaré que le traitement de leur dossier est passé par une phase de refus de reconnaissance d'un des diplômes présentés pour l'équivalence avec les diplômes exigés pour l'inscription dans les établissements du pays d'étude ce qui a nécessité soit de nouveaux traitement entraînant dans bien de cas un déclassement de la valeur académique des diplômes présentés, ou la présentation de documents supplémentaires. Les candidats à la formation en France sont plus nombreux à faire l'objet d'un tel traitement, 34,7% ont déclaré que le traitement de leur dossier est passé par cette phase.

Recrutés après un traitement administratif et pédagogique minutieux, la majorité des étudiants étrangers suivant leur formation supérieure en Algérie et les étudiants algériens en France



n'ont pas été contraints de suivre une formation de préparation à l'insertion dans la filière dans laquelle ils sont admis. 82,8% des étudiants enquêtés ont déclaré qu'ils ont accédé directement à la formation universitaire dans le pays d'études. L'obligation de passer par une formation de préparation concerne plus les étudiants étrangers en Algérie, 29,2% furent soumis à cette procédure contre seulement 4,7% des étudiants algériens en France.

Inscrits dans le système académique du pays d'études selon ce dispositif, les flux d'études à l'étranger se dirigent, en premier lieu, vers les filières des sciences sociales et humaines et, en second lieu, vers les filières des sciences et techniques qui attirent respectivement 54,8% et 45,2% des inscrits.

On ne relève pratiquement pas de différences significatives en matière d'orientation des inscrits entre les étudiants étrangers et les étudiants algériens, la différence ne dépasse pas deux points dans le choix des sciences et techniques, 46% des seconds et 44,4% des premiers sont inscrits dans des filières relevant de ces sciences.

3. Rapports avec la société et les institutions sociales du pays d'études, un indicateur de niveau d'intégration estudiantine

Inscrite dans ce double perspectif, notre analyse de l'intégration des étudiants algériens en France et des étudiants étrangers en Algérie fait la distinction entre l'intégration aux systèmes universitaires, les rapports aux institutions sociales et les perceptions de l'environnement social.

3.1 Rapports avec les systèmes académiques

Les rapports des étudiants algériens en France et des étudiants étrangers en Algérie aux systèmes académiques peuvent être observés à travers quatre niveaux relationnels qui sont les œuvres sociales, les autres étudiants, les enseignants et l'administration de l'université.

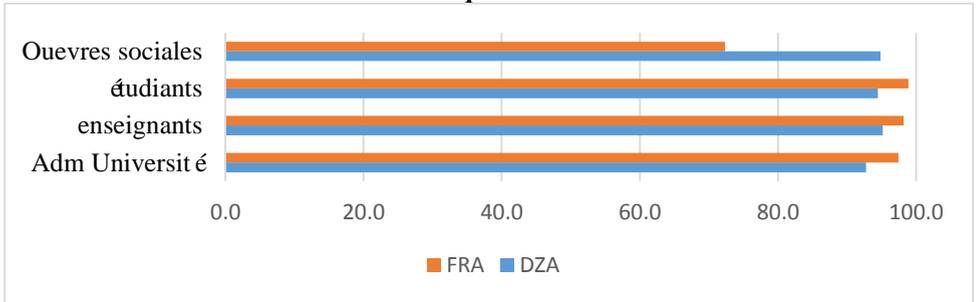
Une lecture globale des perceptions des étudiants algériens et des étudiants étrangers de leurs rapports avec ces quatre segments de leurs liens avec les systèmes académiques révèle que ces derniers ont des perceptions très positives sur leurs relations avec les autres étudiants, les enseignants et l'administration universitaire (voir graphique no 1). Le niveau de positivité des premiers est légèrement supérieur à celui des seconds. Cet ordre s'inverse dans le cas des perceptions des rapports



avec les œuvres sociales. Ces perceptions sont très positives chez les étudiants étrangers et positifs chez les étudiants algériens.



Figure N°1. Perceptions des étudiants de leurs rapports aux systèmes académiques



Pour expliquer cette configuration des perceptions des rapports avec les systèmes académiques, il importe de faire une lecture plus détaillée des réponses des étudiants enquêtés.

3.1.1 Perceptions plutôt positives des rapports avec les acteurs pédagogiques universitaires

C'est le cas des perceptions formulées à l'égard des rapports avec les enseignants. La tendance observée est de considérer ces rapports plutôt positifs comme on témoigne la concentration des réponses entre deux niveaux d'évaluation: bons et moyens. 54,3% ont déclaré qu'ils considèrent que ces rapports sont moyens. Les étudiants algériens en France ont exprimé fortement cette perception, 73,2% sont pour cette opinion contre 36,4% chez les étudiants étrangers qui considèrent à 58,8% que leurs rapports avec les enseignants des universités algériens sont bons contre 24,6% d'étudiants algériens qui expriment la même perception.

Cette configuration des perceptions des rapports avec les enseignants révèle que les études à l'étranger ne posent pas de problèmes majeurs aux étudiants migrants enquêtés dans leurs rapports avec les enseignants des pays d'études. Le nombre de ceux qui ont déclaré que leurs rapports avec leurs enseignants sont négatifs se situent à 4,8% des effectifs enquêtés.

3.1.2 Perceptions moyennes des rapports avec les autres étudiants

La même configuration réapparaît dans les perceptions des rapports avec les autres étudiants dans le pays d'études avec une tendance à la concentration des opinions au niveau moyen. 61,6%



des étudiants enquêtés ont qualifiés ces rapports comme moyens, les étudiants algériens sont plus nombreux à avoir cette perception. 77,5% l'ont déclarée contre 46,4% des étudiants étrangers. Ces derniers sont plus nombreux à considérer que leurs rapports avec les autres étudiants sont plutôt bons, 48,1% contre 21% chez les étudiants algériens.

3.1.3 Perceptions moyennes des rapports avec l'administration universitaire

Les rapports avec l'administration de l'université sont également perçus comme moyens. 59,8% ont déclaré cette réponse qui est dominante dans les réponses des étudiants algériens. 71,7% ont exprimé ce niveau de perception des rapports avec l'administration universitaire contre 48,5% des étudiants étrangers qui ont énoncé la même opinion. Ces derniers sont plus nombreux à qualifier leurs rapports avec l'administration de l'université comme bons, 44,3% ont exprimé cette perception contre 25,4% chez les étudiants algériens.

Cette configuration des perceptions des rapports avec l'administration universitaire cache l'observation du fait que tout en étant nombreux à considérer que ces rapports sont bons, les étudiants étrangers sont plus nombreux à rencontrer des difficultés avec cette administration. 7,2% ont qualifié ces rapports comme difficiles contre 2,9% des étudiants algériens qui avaient la même perception.

3.1.4 Perceptions en formation des rapports avec les services des œuvres sociales

La tendance de construction des perceptions des rapports avec les acteurs pédagogiques et administratifs du milieu universitaire des pays d'études observée plus haut, change dans les perceptions des rapports avec les services des œuvres sociales. Le constat relevé est l'émission des opinions exprimées par les enquêtés. En effet, on relève que 49,4% des étudiants enquêtés estiment que leurs rapports avec ces services sont moyens et 3,4% considèrent qu'ils sont bons et 16,2% les qualifient comme difficiles.

Les étudiants étrangers sont plus nombreux à exprimer une opinion plutôt positive des rapports avec les services des œuvres sociales.



54,6% considèrent que ces rapports sont moyens contre 4,8% chez les étudiants algériens et 40,2% les qualifient comme bons contre 28,3% chez les étudiants algériens. 17,9% des étudiants algériens estiment que leurs rapports avec ces services sont difficiles contre 5,2% ces étudiants étrangers qui expriment la même opinion.

Par ailleurs, il ya lieu de préciser que ces perceptions ainsi exprimés ne sont pas le fait de conjoncture, mais elles tendent à s'inscrire dans le cursus universitaire si l'on tient compte de la répartition des enquêtés par niveau d'études. 73,2% des étudiants interrogés sont inscrits dans des années avancées et que 26,8% en première année. Les étudiants algériens sont relativement plus nombreux à s'inscrire en années avancées, 81,2% contre 65,6% chez les étudiants étrangers. Ces derniers sont plus nombreux par rapport aux étudiants algériens à s'inscrire en première année.

3.2 Opinions positifs sur le programme formation et le niveau des enseignants

La tendance à considérer leurs rapports avec les acteurs pédagogiques et administratifs du milieu universitaire du pays d'études comme moyens et plutôt bons n'a pas empêché les étudiants enquêtés à exprimer des opinions positives à l'égard des programmes de formation du niveau de leurs enseignants. De l'avis de 71,3% des étudiants enquêtés qualifient le programme de formation qu'ils suivent comme motivant. Les étudiants algériens sont plus nombreux à exprimer opinion au niveau de 81,2% des réponses contre 61,6% des étudiants étrangers. Ces derniers sont plus nombreux à considérer que ces programmes sont contraignants. 38,4% ont énoncé cette opinion 18,8% chez les étudiants algériens.

3.3 Rapports moyens avec les institutions sociales

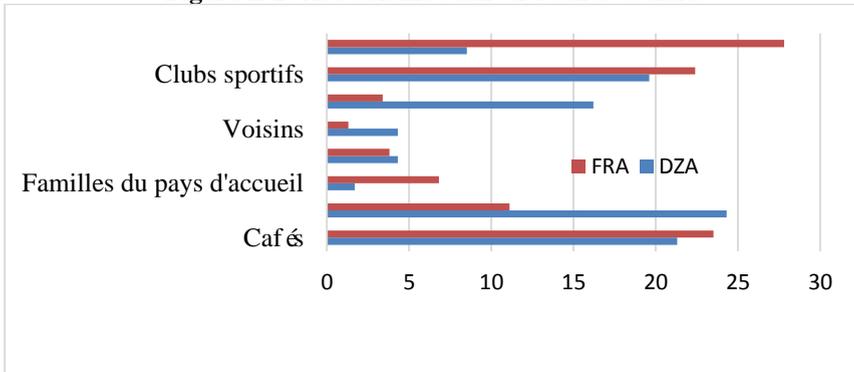
La tendance observée à qualifier les perceptions des rapports avec le système académique comme moyens réapparaît dans les perceptions des rapports avec les institutions du pays d'accueil toutes catégories confondues. 61,5% de ces étudiants enquêtés ont déclaré qu'ils considèrent que leurs rapports aux institutions du pays d'accueil sont moyens. Les étudiants algériens sont plus nombreux à exprimer cette opinion. 76,0% parmi eux ont exprimé cette opinion contre 56,2% des étudiants étrangers.



Cet écart diminue mais dans le sens de modification de l'importance des réponses par nationalité d'origine dans la répartition des perceptions sur les autres niveaux de rapports avec les institutions sociales des pays d'études. C'est ainsi qu'on relève que 31,7% des étudiants étrangers considèrent leurs rapports comme bons contre 26,4% des étudiants algériens qui ont exprimé la même opinion. Ils sont aussi plus nombreux à qualifier ces mêmes rapports comme difficiles, 12,1% contre 6,5% chez les étudiants algériens.

Cette tendance à la concentration des perceptions des rapports avec les institutions sociales des pays d'études au niveau moyen explique le phénomène de baisse de la fréquentation des lieux de manifestations sociales par les étudiants migrants, ce qu'on observe dans leurs au sujet de l'accessibilité aux structures sociales.

Figure n°2: Accessibilité aux structures sociales



La lecture détaillée de ce constat révèle que les perceptions des rapports avec le pays d'études ne sont pas traduites dans des pratiques sociales comme en témoigne la baisse de la fréquentation des différents lieux de détente, les clubs sportifs, les familles et les cafés.

Globalement, on relève que dans le cadre de cette tendance de baisse de la fréquentation, les étudiants algériens sont plus nombreux à fréquenter ces lieux de manifestations sociales. 27,8% ont déclaré qu'ils fréquentent ces lieux contre 8,5% chez les étudiants étrangers. Ils sont à 23,5% à fréquenter les cafés contre 21,3% des étudiants étrangers à adopter le même comportement, à



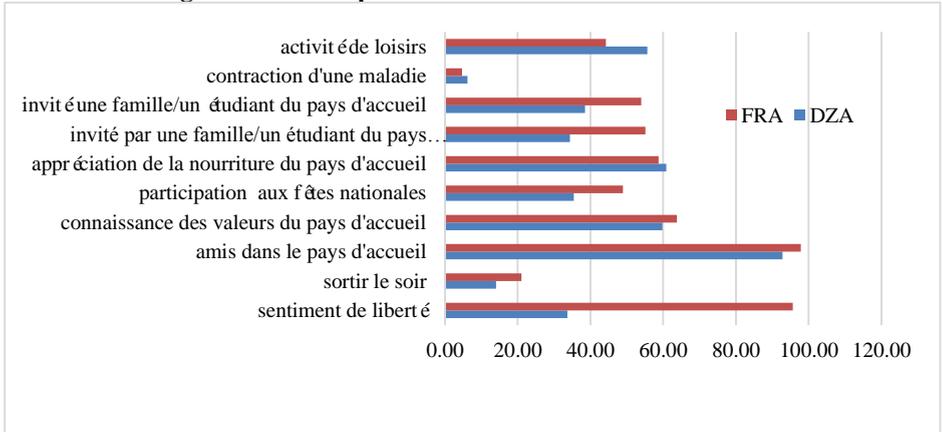
22,2% à fréquenter les clubs sportifs et lieux de détente, contre 19,6% chez les étudiants étrangers. Les visites des familles du pays d'études sont rares ne dépassant pas 6,8% chez les étudiants algériens et 1,7% chez les étudiants étrangers. Ces derniers se distinguent quant à eux dans la fréquentation des restaurants, 24,3% contre 11,1% chez les étudiants algériens, des lieux de culte, 16,2% contre 3,4% chez les étudiants algériens. La fréquentation des voisins et les stades enregistrent un taux global de 4,3% répartis à 3,8% chez les étudiants algériens et à 1,3% chez les étudiants étrangers.

Cette faiblesse de la fréquentation des manifestations sociales dans le pays d'étude peut être expliquée en termes d'appréhension de l'accessibilité aux institutions. Les réponses des enquêtés au sujet de l'existence des difficultés rencontrées en matière d'exercice de leurs activités confirment cette explication. Si on prend le cas de la pratique du culte, on relève que 81,5% des étudiants enquêtés déclarent qu'ils ne rencontrent pas de difficultés de nature à les empêcher de pratiquer leur culte. 92,4% d'étudiants algériens qualifient les conditions de cette pratique comme plutôt bien contre 71,1% chez les étudiants étrangers qui sont plus nombreux à qualifier ces mêmes conditions plutôt d'acceptables, 22,0% contre 7,6% chez les étudiants algériens et plutôt difficiles, 7,0% contre 0,0% chez les étudiants algériens.

3.4 Perceptions de l'environnement social

L'intégration dans un système académique est un processus qui s'opère dans un contexte social du pays d'études et il serait difficile de comprendre son accomplissement sans tenir compte des effets de ce contexte.



Figure n°3: Perception de l'environnement social

De la lecture de la figure n°3, on relève que les perceptions aussi bien des étudiants algériens en France que des étudiants étrangers en Algérie sont construites sur une accumulation de la connaissance de l'environnement social du pays d'études et une faiblesse de leur participation à ses manifestations et activités.

C'est ainsi qu'on apprend que 61,8% des étudiants enquêtés connaissent les valeurs du pays d'études. 63,8% des étudiants algériens et 60,0% des étudiants étrangers ont déclaré que les valeurs du pays dans lequel ils étudient ne sont pas étrangères pour eux. Mais la méconnaissance de ces valeurs n'est pas à négliger puisqu'elle enregistre un taux de l'ordre de 40,0% chez les étudiants étrangers et de 36,2% chez les étudiants algériens.

L'exemple de la connaissance des traditions culinaires du pays illustre parfaitement cet état de connaissance des valeurs du pays d'études. 59,8% des étudiants enquêtés ont déclaré qu'ils apprécient la nourriture du pays d'études, 60,8% chez les étudiants étrangers et 58,7% chez les étudiants algériens.

La constitution d'un réseau de relations sociales apparaît également comme un facteur déterminant dans l'acquisition de ce capital de connaissance des valeurs du pays d'études. En effet, 95,2% des étudiants enquêtés ont déclaré qu'ils ont des amis dans le pays d'études. Les étudiants algériens sont relativement plus nombreux à



avoir ce réseau de relations. 97,8% ont déclaré qu'ils entretiennent des liens d'amitié en France et 92,8% d'étudiants étrangers ont énoncé la même réponse.

Paradoxalement, cette richesse du réseau de relations sociales n'est pas traduite dans des actes de liens amicaux. L'état des échanges de visites illustrent bien cet état. On relève que 55,6% des étudiants enquêtés ont déclaré qu'ils n'ont jamais été invités chez une famille du pays d'études contre 44,4% qui ont eu cette opportunité. Les étudiants étrangers sont plus nombreux à se trouver dans cette situation. 65,6% parmi eux ont déclaré qu'ils n'ont jamais été invités chez une famille algérienne, 55,1% d'étudiants algériens ont déclaré qu'ils ont été accueillis par une famille française.

N'étant pas fortement invités chez des familles du pays d'études, les étudiants migrants ne sont pas nombreux à inviter une famille ou un étudiant du pays d'études chez eux. 54,0% des étudiants enquêtés ont déclaré qu'ils n'ont jamais invité un étudiant, un ami ou une famille du pays d'études chez eux. 61,5% d'étudiants étrangers ont donné cette réponse contre 46,0% d'étudiants algériens qui ont exprimé la même réponse.

Cet état de l'entretien des liens avec la société d'études tel qu'il est illustré dans l'échange des visites familiales, intervient dans un contexte de faiblesse de la participation des étudiants migrants à la vie sociale dans le pays d'études. 46,2% ont déclaré qu'ils sortent rarement le soir, 36,3% sortent quelques fois et 17,5% sortent souvent. Dans les trois cas de figure, les étudiants algériens sont relativement plus nombreux à pratiquer les sorties nocturnes.

Cette faiblesse de la participation à la vie nocturne du pays d'études n'empêche pas les étudiants migrants de pratiquer, même modérément, des activités de loisirs. 50,3% ont déclaré qu'ils se donnent à ces activités, 56,1% d'étudiants étrangers et 44,2% d'étudiants algériens qui ont déclaré qu'ils se donnent à cette pratique qui semble se concentrer plus dans le domaine sportif. 48,4% des étudiants ont déclaré qu'ils pratiquent une activité sportive, 57,7% chez les étudiants étrangers et 36,1% chez les étudiants algériens. Les activités culturelles n'attirent que 21,4% des étudiants enquêtés, 22,1% d'étudiants étrangers et 20,5%



d'étudiants algériens. Quant à la pratique de plusieurs activités, elle n'est pas très répandue et ne concerne que 8,1% des étudiants migrants.

Par ailleurs, que concernant la connaissance des pratiques de loisirs, les étudiants migrants se sont montrés plutôt réservés à décrire leur participation, comme on peut le constater dans l'importance du taux de ceux qui se sont abstenus à répondre aux questions relatives à ces pratiques, notamment chez les étudiants algériens. 43,4% de ces derniers et 6,1% d'étudiants étrangers n'ont pas répondu à ces questions.

Cette tendance à entretenir des liens plutôt faibles avec la société du pays d'études ne semble pas être la conséquence des contraintes de l'environnement social.⁸⁵ 6% des étudiants enquêtés ont déclaré qu'ils ont un sentiment de liberté dans le pays d'études. Ce sentiment est plus fort chez les étudiants algériens. 95,7% ont exprimé cette opinion contre 66,7% d'étudiants étrangers. Elle ne peut pas être directement liée à une dégradation de l'état de santé après l'arrivée dans le pays d'études.⁹⁴ 5% d'étudiants interrogés ont déclaré qu'ils n'ont pas contracté une maladie dans le pays d'études.

4. Discussion des résultats

L'analyse des données exposées dans cet article montre que l'intégration des étudiants migrants dans le pays d'études s'accomplit sous les effets des conditions académiques et sociales sur la construction des perceptions des rapports avec les acteurs et les institutions sociales.

4.1 Analyse de l'intégration sous l'angle des perceptions des rapports

Il y a tout d'abord, le niveau académique sur lequel se construit la base des rapports avec le pays d'études. La migration estudiantine est par essence un projet d'études, ce qui implique la concentration des rapports sociaux dans les espaces permettant de réaliser ce projet. L'analyse des données recueillies dans l'enquête réalisée en Algérie et en France révèle que l'intégration dans les



systèmes académiques est plutôt réussie. Dans la vie quotidienne, au niveau ces campus, les étudiants algériens en France et les étudiants étrangers en Algérie ne semblent pas rencontrer des difficultés majeures dans leurs relations avec leurs camarades de classe, avec les enseignants et avec l'administration de l'université.

C'est avec les services des œuvres sociales qu'ils semblent avoir des difficultés à entretenir les mêmes liens. Ces services, selon les réponses des étudiants enquêtés, notamment les étudiants algériens, ne satisfassent leurs besoins en particulier en aides sociales.

Sous l'angle des rapports aux institutions, la construction des perceptions du rapport au pays d'études ne se pose pas en termes de capacités des étudiants à l'intégration sociale dans le pays d'études et les dispositions des institutions de ce pays à intégrer ces derniers. Avec les institutions des pays d'études, les étudiants algériens comme les étudiants étrangers n'ont pas de difficultés de nature à rendre problématique les rapports avec le pays d'études.

C'est au niveau des rapports avec l'environnement social que l'intégration des étudiants migrants est problématique. Les connaissances acquises par ces étudiants sur la culture et la société dans son ensemble, ne sont pas traduites dans des pratiques d'entretien des liens avec la population et la participation aux activités des institutions sociales. Les liens en dehors de l'espace universitaire ne sont forts et la participation aux activités permettant l'établissement de nouveaux liens n'est pas très répandue. L'exemple de la faiblesse du niveau de pratiques des activités de loisirs illustre parfaitement ce constat.

4.2 Eléments d'interprétation

Des développements précédents, il ressort que l'intégration des étudiants migrants dans le pays d'études est un processus qui s'opère différemment au niveau des champs sociaux. La réussite de leur intégration dans un domaine n'est pas un indicateur de leur intégration sociale. L'explication de ce constat sur la base de l'analyse des réponses des étudiants enquêtés est à rechercher dans



le processus de construction des rapports avec les acteurs et les institutions sociales du pays d'études.

Le champ académique offre plus d'opportunités aux étudiants migrants pour construire des perceptions positives sur les rapports sociaux dans le pays d'études. Les connaissances qu'ils ont acquises sur la culture et la société de ce pays ne leur facilitent pas l'intégration dans les autres champs en raison des effets de perceptions réservées, voire, négatives, de l'entretien des liens avec les acteurs et les institutions en dehors de champ académique.

Intégrés dans ce champ, ces étudiants vivent à la marge d'une société qu'ils connaissent et ne participent que faiblement aux activités et manifestations sociales. Ils tendent à vivre socialement dans les espaces qu'ils créent sur la base de l'appartenance communautaire et de relations de circonstance.

Dans ce contexte de renfermement dans l'espace universitaire et l'espace communautaire, l'intégration des étudiants migrants dans le pays d'études semble s'inscrire dans la construction de leurs stratégies de réalisation des projets de mobilité. Venus en Algérie pour réaliser un projet d'études, les étudiants étrangers se placent plus dans une perspective de retour au pays d'origine que d'installation en Algérie.

Quant aux étudiants algériens en France, l'intégration sociale dans la société française dépend des perspectives d'intégration professionnelle dans le pays d'études de mobilité internationale. Le retour au pays d'origine n'est pas écarté, mais il est perçu comme une alternative à un échec de réalisation d'une intégration professionnelle dans le pays d'études ou dans d'autres pays.

Cette variation du volume des pratiques intégratives dans le pays d'études entre étudiants algériens en France et étudiants étrangers en Algérie s'explique donc par les différences de projets de mobilité. Mais elle s'explique aussi par les opportunités offertes par l'existence de communautés de migrants dans le pays d'études qui a permis aux étudiants algériens d'accéder un champ de vie sociale en dehors du champ académique. Ceci explique pourquoi les



étudiants étrangers en Algérie se plaignent de l'absence des rapports avec leurs camarades algériens en dehors des campus.

A travers ces analyses, il ressort que l'intégration culturelle est une phase déterminante dans l'intégration sociale, mais elle ne peut fonctionner comme un outil de construction d'une intégration sociale si elle ne facilite pas la construction des perceptions positives des rapports sociaux. L'observation du fonctionnement du champ académique aussi bien en Algérie qu'en France a révélé que le déficit de construction des perceptions positives sur le pays d'études au niveau de champ ne facilite pas l'intégration sociale.

Conclusion

En guise de conclusion, il ressort que la discussion de la problématique de la mobilité des étudiants sous l'angle de l'intégration dans les pays d'études est un chantier en construction. Les conclusions de la lecture croisée des données d'enquête relatives à l'intégration des étudiants algériens en France et étrangers en Algérie révèlent la nécessité de mener un travail de purification théorique et de réaliser l'étude de différents cas pour construire une grille opérationnelle d'utilisation de ce concept.

Mais on relève de l'analyse de fonctionnement des différents champs sociaux aussi bien en Algérie qu'en France que l'intégration estudiantine est un processus complexe qui s'opère par l'imbrication de l'intégration culturelle et l'intégration structurelle. Cette imbrication ne se fait pas selon un modèle préétabli mais en fonction des stratégies des acteurs en matière de construction des projets de mobilité et de l'évolution des capacités de la société d'accueil à capitaliser les compétences qu'elle formes.

Sous l'angle de positionnement théorique, l'étude de l'intégration estudiantine a révélé que l'intégration des migrations internationales nécessite un effort de reconstruction théorique et méthodologique pour comprendre les effets des reconfigurations des mouvements de mobilité et de migration sur l'intégration dans les sociétés d'installation. Les contributions des sciences contemporaines aussi bien sociales que biologiques constituent un cadre de la construction de des outils.



Bibliographie

1. Berkane Y., 2009. «L'internationalisation de l'enseignement supérieur: quelles perspectives pour l'université algérienne?», dans S. Mazzella (dir.), *La mondialisation étudiante : le Maghreb entre nord et Sud*, Paris, IRMC/Karthala: 149-160.
2. Campus France, 2019, chiffres clés 2019.
3. CISP-SARP, 2007, le profil des migrants subsahariens en situation irrégulière, rapport de recherche.
4. Commission Européenne et OCDE, 2015. Les indicateurs de l'intégration des immigrés, <https://emnbelgium.be/fr/publication/les-indicateurs-de-lintegration-des-immigres-2015-commission-europeenne-et-ocde>
5. Couâdel R., «Savoir émigrer : Projet d'études et projet migratoire des étudiants kabyles », *L'Année du Maghreb* [En ligne], III | 2007, mis en ligne le 01 novembre 2010, consulté le 07 juillet 2015.
6. De Courcy C., 2009. «Partir pour revenir ou partir pour quitter ? Le projet d'étudiants algériens entre autonomie et abandon», in Mazzella Sylvie, *La mondialisation étudiante, le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris éditions IRMC-Karthala.
7. Durkheim Emile, 2002. *Le suicide*, Paris PUF, 1897 éditions 2002
8. El Kenz A., Benguerna M., Khelfaoui H., 1993. «Bilan et réinsertion des boursiers algériens à l'étranger relevant du ministère de l'enseignement supérieur », Cread, Alger.
9. Farhi M., 1981. *L'enseignement supérieur en Algérie et le recours à la formation à l'étranger*, Institut d'International de Planification de l'Éducation (IPE), Unesco, Paris.
10. Foual M. A., 2008. «Étudiants algériens en France: des itinéraires difficiles », *Pour* 1/2008 n° 196-197, p. 42-49 URL: www.cairn.info/revue-pour-2008-1-page-42.htm.DOI: 10.3917/pour.196.0042.
11. Geisser V., (dir), 2000. *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs: trajectoires sociales et itinéraires migratoires*, Paris, CNRS Éditions.
12. Haddab M., 2007. «Évolution morphologique et institutionnelle de l'enseignement supérieur en Algérie. Ses effets sur la qualité des formations et sur les stratégies des étudiants», dans Mazzella S., (dir.),



- «La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud», éd. Karthala.
13. Hammouche A., Labdelaoui H., 2008. Les migrations algériennes à l'étranger, Actes de colloque international, Alger, 11- 12/06/2005, éd. publication de la faculté des sciences humaines et sociales, Université d'Alger.
 14. Hellal A, 1986, L'émigration algérienne au Cham (en arabe, 1857-1918, édition Laphonic, Alger.
 15. Khelfaoui Hocine 2006, La diaspora algérienne en Amérique du Nord : une ressource pour son pays d'origine ? Rapports de recherche, CARIM 2006/04.
 16. Labdelaoui H., Musette M. S., 2015. «Emigration estudiantine en Algérie, projets individuels et mobilisations familiales» in Gardelle, L., Benguerna M., (dir.), Les enjeux de la formation des élites maghrébines en France, Formation, identité mobilité des ingénieurs dans un monde globalisé Paris Editions Publisud, pp. 155-176.
 17. Labdelaoui, Hocine 1997. , «La migration des étudiants algériens vers l'étranger : les effets pervers d'une gestion étatique », Cahiers de l'Urmis [En ligne], 2-3 | juin 1997, mis en ligne le 20 juin 2002, consulté le 29 octobre 2016. URL : <http://urmis.revues.org/424>.
 18. Labdelaoui, Hocine ,2007). « La migration des étudiants algériens vers la France 1900- 1960 » in l'émigration algériennes pendant la colonisation 1932- 1962, Alger, publications du Ministère des Moudjahidines, 2007, pp 125- 164.
 19. Md M., 2010. Les migrants subsahariens en Algérie, données primaires non diffusées, Médecins du Monde.
 20. Musette Mohamed Saib, Labdelaoui Hocine, Khaled Noureddine, Zelaci, Chems-Eddine, Lahouel Fethi, 2019. Migrations internationales des étudiants vers et à partir de l'Algérie, rapport de recherche/CREAD, non publié
 21. Nisbet Robert, 1984. La tradition sociologique, Paris, PUF.
 22. Pervillé G., 1995. Les étudiants algériens de l'université française, 1880-1962, Paris, Casbah Editions,
 23. Schnapper Dominique, 2007. Qu'est-ce que l'intégration?, Paris: Éditions Gallimard.



24. Streiff-Fenart Jocelyne, 1987. «Eléments de réflexion pour une définition de la notion d'intégration», in Revue de l'Occident musulman et de la méditerranée.
25. Streiff-Fenart Valérie et al., 1995. Les Étudiants étrangers en France, trajectoires et devenir, rapport pour la DPMI, université de Sophia-Antipolis, décembre 1995.
26. Terchoune N., Yahyaoui D., Khaldi S., 2007. L'émigration algérienne vers l'orient arabe au cours de la colonisation, (en arabe), publications du centre national d'études et de recherches sur le mouvement national.
27. World Bank: Internationalization of Higher Education in MENA. Policy Issues Associated with Skills Formation and Mobility. Report No: 63762-MNA

